

Rapport d'activité IPD-AN

Exercice 2015/2016

28/11/2016

Abdeljalil Cherkaoui membre du CA-IPD



Rapport d'activité 2015/2016 IPD-Salé



Rappel du cadre statutaire et organisationnel de l'IPD-NA(Salé) :

Ce rappel se voit aujourd'hui nécessaire devant cette phase de transition que vit l'IPD-NA et devant l'installation des nouveaux membres du conseil d'administration de l'IPD international. Ceci va permettre aux uns et aux autres d'appréhender les questions de l'avenir de ce projet.

Fondée en 1964, l'association internationale Institut Panafricain pour le Développement (IPD) est une organisation internationale à but non lucratif, ayant pour mission le renforcement des compétences du personnel de développement en Afrique. L'IPD est une organisation internationale non

gouvernementale de droit suisse dont le siège social est à Genève et dont le Secrétariat Général est installé à Douala au Cameroun.

Le débat d'un collectif d'acteurs associatifs réunis au sein du REMESS, en vue d'installer un espace de partage et de promotion des bonnes pratiques de l'ESS, s'est conclu sur la décision de créer un Institut spécialisé dans ce domaine. Suite à une confrontation d'idées avec Le Pr Emanuel Kamdem et monsieur abdeljalil Cherkaoui, le choix de créer une représentation de l'IPD au niveau de la Région Nord de l'Afrique, spécialisée dans le domaine de l'ESS a été rapidement convenu et accepté par les partenaires publics à savoir l'ADS et l'EN. Une mission de reconnaissance a donc été réalisée au Cameroun par une équipe composée de trois responsables représentants les deux institutions publiques en question. A l'issue de cette mission, un rapport de faisabilité concernant le projet a été soumis pour approbation au Gouverneur de Salé, à Madame La Ministre du Développement Social de la Femme, de la Famille et de la Solidarité, aux Directeurs de l'ADS et de l'EN.

Suite à cela l'équipe en charge du projet a finalisé le document du projet sur une configuration respectant les statuts de l'IPD à l'international. Des négociations ont abouti à la signature d'un accord multipartite dont les signataires sont du côté marocain :

- La Ministre de la solidarité, de la femme, de la famille, et du développement
- Le Directeur de l'ADS
- Le Directeur de l'EN,
- Le Gouverneur de la Préfecture de Salé / Président Conseil Préfectoral pour le Développement Humain
- Le Président du REMESS ;
- et du côté IPD, Le Secrétaire Général de l'IPD.

L'IPD/AN a effectivement été inauguré le 20 décembre 2011.

Il est à signaler que la configuration de l'IPD Afrique du Nord, IPD/AN, est marquée par une certaine spécificité car il s'agit bien d'un programme de renforcement de capacités des acteurs intervenant en matière de développement et ce à travers :

- La formation continue
- L'assistance technique et l'accompagnement
- L'initiation des projets pilotes innovants (incubateur) et l'élaboration des outils d'ingénierie de développement
- Un centre de ressources et de documentation.

Ce cadre conceptuel a le mérite de ne pas opter pour une structure lourde budgétivore qui pourrait handicaper la flexibilité et la souplesse voulues pour ce projet, et le défi attendu, qui est de pouvoir l'intégrer dans l'ensemble des pays du Nord de l'Afrique de la Mauritanie à l'Egypte et de pouvoir également travailler sur des programmes adaptés à la réalité régionale notamment en ce qui concerne l'arrimage linguistique arabophone.

Durant cette phase de démarrage, et conformément aux dispositions de l'accord de partenariat, il était convenu que le REMESS assure la gestion et la supervision de l'ensemble des programmes hébergés au sein de l'IPD/AN. Ce réseau présente périodiquement, à l'occasion de chaque Conseil d'Administration de l'IPD, le rapport d'activités de l'IPD/AN, et ce à travers l'administrateur représentant la Sous-Région.

Le projet de création de l'IPD-AN, à Salé dans la région de Rabat Salé Zemmour-Zaër, constitue une opportunité supplémentaire pour renforcer la capacité des acteurs de développement dans la sous-région (Afrique du Nord), dans le but de leur permettre d'appréhender et de maîtriser les enjeux territoriaux de développement humain dans leur pays respectifs. Il s'agit également, d'un espace de capitalisation et d'échanges d'expériences et des bonnes pratiques entre les acteurs de la sous-région et leurs homologues africains. A cet effet, l'IPD/AN Salé, jouera aussi le rôle d'une plateforme d'éclatement en faveur de la promotion de la coopération sud-sud soutenue par les bonnes volontés des pays développés, notamment européens, et dans la même perspective, le Maroc constituera un terrain d'expérimentation des projets de références en matière de développement humain.

L'**objectif général** du projet est de promouvoir les alternatives de l'économie sociale et solidaire à travers :

- Le renforcement des capacités des acteurs locaux ;
- l'élaboration d'outils et d'instruments de l'ingénierie de développement ;

- la réalisation et la promotion de projets pilotes ;
- l'assistance technique et l'accompagnement des acteurs locaux ;
- la réalisation d'études et de recherches.

Mais également de privilégier l'insertion sociale par l'économique par la promotion de l'emploi et de l'auto emploi tout en appuyant le CPDH Salé dans la promotion du développement local.

Activités prévues par le projet initial

- renforcement des capacités des acteurs locaux ;
- élaboration d'outils et d'instruments de l'ingénierie de développement ;
- réalisation et la promotion de projets pilotes ;
- réalisation d'études et de recherches ;
- assistance technique et accompagnement des acteurs locaux ;

Gouvernance

Le projet fait l'objet d'une convention cadre de partenariat qui précise (1) les engagements des partenaires, (2) définit les attributions des organes de gouvernance : le Comité de Pilotage (COPIL) et le Comité technique et (3) étaient censés approuver le statut juridique de l'IPD-AN.

- **Comité de Pilotage (COPIL)** doit assurer la supervision du projet, valider la stratégie, approuver les plans d'action. Il est en théorie composé des partenaires fondateurs et peut être élargi à d'autres institutions et personnes ressources. Il doit se réunir une fois par semestre.
- **Comité technique** : doit établir les rapports à soumettre au COPIL, veiller à l'application de la convention et à son enrichissement. Il est composé des représentants des partenaires signataires et doit se réunir tous les trimestres. Il est à signaler que ce comité ne s'est pas réuni pendant cet exercice et ce pour des raisons de disponibilité des uns et des autres.

La convention de partenariat multipartite relative à ce projet a pris fin le mois d'avril 2016 .Depuis cette date les locaux de l'IPD-NA à Salé

continuent à bénéficier d'une prise en charge de la part du REMESS en attendant une décision du secrétariat général de cette institution internationale dans le sens de définir, avec l'accord des partenaires, le devenir de ce projet .

Pour ce faire ; il est proposé de relancer ce partenariat à travers un protocole actualisé en fonction des résultats obtenus et en fonction des nouvelles orientations et ce principalement avec le Ministère de la solidarité et de développement social et le CPDH de la province de Salé.

Il est à rappeler que la nouvelle orientation politique du Maroc, orientée vers le continent Africain, offre une opportunité à cette coopération pour avoir un nouvel élan panafricain. Les responsables contactés à ce sujet attendent la désignation du nouveau gouvernement pour pouvoir se prononcer à ce sujet .

Bilan des activités 2015/2016 :

La situation statutaire actuelle de l'IPD-NA , restée liée au REMESS, a eu en général des effets de ralentissement des activités au niveau de cette institution .



*Cérémonie de signature des conventions de partenariat avec l'université HASSANII
de Casablanca*

L'exercice 2016 a été marqué par des sessions de formation exprimées dans un besoin d'accompagner un certain nombre de projets de développement et ce comme il est résumé dans le tableau ci-après :

activités	Cout estimatif (DH)	Observation
15 séances de formation de 15 jours chacune au profit de 300 bénéficiaires	93000	Octobre 2015/octobre 2016 Cette opération a été réalisée en collaboration avec l'organisation SWITCHMED pour former des Eco-entrepreneurs
sélections des formateurs en matière de l'économie verte (2 jours)	1500	Pause-café et fourniture administrative
5 jours de formation des coopératrices femmes de ménages	3500	Le but est de mettre en place la coopérative des femmes aides ménagères de Salé
Des séances de coordination organisées par l'association AMIDI en charge des affaires des migrants sub-sahariens (40 jeunes)	1500	Cinq rencontres
Ateliers d'encadrement pour le personnel du REMESS	3500	<ul style="list-style-type: none"> • 3jours avec le ministère de la jeunesse, • 2 jours avec l'OIM
36 jours de formation et d'encadrement des jeunes candidats proposés pour un échange de capacitation avec leurs homologues en Europe	36000	Ce projet est réalisé avec le programme MOBNET financé par l'UE.
Les charges de fonctionnement des locaux IPD-NA	80000	Salaires d'un gardien et d'une femme de ménage Entretien des locaux et du jardin Frais de téléphone et d'eau et d'électricité
Programme de mise en relation IPD et partie Marocaine (voir tableau ci-après)	150000	Diplomatie IPD-NA et relation avec son environnement
Total général	369000	22860000 CFA

NB : l'amortissement des équipements et la valeur locative des locaux ne sont pas calculés dans les couts sus – indiqués

En marge de ces activités, l'IPD-NA a négocié tout un programme de mise en relation entre l'IPD international et les instances et universités marocaines .Ceci a permis la réalisation d'une série de manifestations occasionnant des dépenses administratif et logistique au REMESS et qui s'élèvent à **150000dh (9300000 CFA)**.Il s'agit de réalisations délocalisées hors locaux IPD-NA.

le tableau ci-après relate le bilan en question:

Activités	Partenaires	Observation
Participation de l'IPD aux deux éditions des assises nationales sur l'ESS 2015/2016 (Skhirat et Casablanca)	Ministère de l'Artisanat et de l'ESS	Mission réalisées par MM : Emanuel Kamdem , Fernand Vincent Roger Mondoué et fernand Keller
Organisation d'un séminaire sur l'intégration des jeunes à la faculté des sciences de l'Education Rabat	La présidence de l'université Med V Rabat	Mission réalisées par MM : Emanuel Kamdem, Fernand Vincent Roger Mondoué et fernand Keller
Participation au colloque sur la mutualité à Marrakech octobre 2016	La présidence de la CNOPS Maroc	Le SG de l'IPD Pr Emanuel Kamdem
Signature de la convention de partenariat avec l'université Med V	La présidence de l'université Med V Rabat	Le SG de l'IPD Pr Emanuel Kamdem
Participation de l'IPD aux travaux de la cop22	Université Med V	Mme Térésa Elad présidente de l'IPD MM : Fernand Vincent, Emanuel Kamdem
Participation à la cop22 dans l'espace associatif avec un stand IPD	REMESS	Roger Mondoué
Signature de deux conventions de partenariat avec l'université Hassan II	La présidence de l'université et la faculté d'Ain Chok	Fernand Vicent ; Emanuel Kamdem et Roger Mondoué

En ce qui concerne la suite à donner pour relancer les activités de l'IPD-NA , il y a lieu de prévoir une réunion du comité de pilotage de l'ancienne convention pour savoir quels sont les partenaires qui vont continuer la coopération selon les termes convenus initialement. Juste après, une décision serait mise en place fixant la nouvelle configuration qu'il faut donner à ce projet.

Les pistes qui sont identifiées sont :

1. Travailler sur le phénomène de migration avec une nouvelle ingénierie favorisant le retour de cette jeunesse vers leurs pays d'origines et ce avec une valeur ajoutée ;
2. Promouvoir l'appui à la société civile ;
3. Soutenir et consolider l'assistance technique aux coopératives et promouvoir la nouvelle loi dans ce domaine ;
4. Elargir l'expérience des comités de concertation communaux ;
5. Mettre en exécution la convention avec l'union des mutuelles africaines à travers les formations et la capacitation des opérateurs dans ce domaine ;
6. Gérer les conventions de partenariat avec l'université Med V de Rabat, celle de l'université Hassan II de Casablanca et aussi le partenariat avec l'Universiapolis d'Agadir ;
7. Mettre en place une administration relevant du secrétariat général de l'IPD entant qu'annexe pour promouvoir les projets de coopération entre l'Afrique et le monde Arabe ;
8. Ouvrir un guichet d'inscription et de suivi des doctorants désireux de faire leur diplôme dans la science appliquée de l'IPD.

La question du statut doit être relancée avec l'appui de la nouvelle convention avec un ministère de tutelle .Egalement, le maintien de la thématique centrale de l'IPD-NA revêt une importance capitale devant les opportunités de coopération que offre le pourtour de la méditerranée.

Il est demandé au conseil d'administration de l'IPD du 8décembre 2016 de se prononcer impérativement sur ces questions et donner ses orientations au secrétariat général pour exécution.

Fait à Salé le 28 Novembre 20116

Par Abdeljalil Cherkaoui membre du CA de l'IPD